

PHILOSOPHIE DE GESTION DE LA SÉCURITÉ DU CECI



La mission du CECI est de combattre la pauvreté et l'exclusion par des projets de développement durable en Afrique, en Asie et dans les Amériques, depuis 1958.

Juin 2017

Afin d'accomplir sa mission, le CECI est appelé à travailler dans des régions fragiles, instables ou affectées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine, où il existe un risque pour la santé et la sécurité de ses employé-e-s et volontaires. Elle le fait en s'employant notamment à renforcer les capacités des communautés locales et effectue ce travail en établissant des relations basées sur le respect, la confiance et l'acceptation mutuelle. La proximité avec les partenaires locaux, les communautés et les populations cibles est essentielle pour la réalisation de sa mission. Le CECI reconnaît les risques inhérents et les gère en conséquence.

Le CECI convient qu'il est impossible d'exclure tous les risques et s'efforce de les atténuer en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour gérer la sécurité de manière proactive. Le CECI reconnaît que les risques peuvent être différents pour certains groupes et que les mêmes risques peuvent affecter différemment les individus selon leur identité. C'est pourquoi le CECI privilégie une culture de sécurité à travers toute l'organisation et établit des politiques et protocoles stricts et complets qui prennent en considération ces différences.

La sécurité des employé-e-s et des volontaires est prioritaire pour le CECI. L'organisation s'engage à fournir les informations nécessaires aux employé-e-s et volontaires afin de réduire les risques auxquels ils et elles sont susceptibles d'être exposés dans le cadre de leurs activités et conçoit qu'il puisse survenir des situations qui dépassent le degré de tolérance aux risques d'une personne. La sécurité est une responsabilité partagée entre l'organisation et les individus. Conséquemment, le CECI requiert des employé-e-s et des volontaires, qu'ils et elles se conforment aux normes et politiques de santé, sécurité et qu'ils et elles adoptent les comportements adéquats permettant de minimiser les risques pour eux-mêmes, pour les autres et pour l'organisation.